

Partie Actions citoyennes – Bull 17

Description

EUROPE – L'association Les Amis de la Terre Europe a appelé les ministres de l'Agriculture de l'Union, réunis à Bruxelles fin janvier, à décider d'un étiquetage immédiat sur la présence d'OGM dans les aliments pour bétail, "sans attendre encore la législation sur les nouveaux aliments pour animaux". L'association réclame quatre mesures : un étiquetage strict des aliments pour animaux contenant des OGM, un système de contrôle effectué par les autorités, une production nationale des céréales utilisées dans l'alimentation animale et une information aux partenaires commerciaux de l'UE sur les mesures d'étiquetage. D'ores et déjà l'Italie et l'Angleterre ont fait savoir qu'ils soutenaient une telle proposition et la Ministre de l'Agriculture allemande a déclaré qu'il fallait prendre des mesures nationales d'urgence sur ce point.

AFP , 29 janvier 2001

DANEMARK – Greenpeace a bloqué dans le Port d'Aarhus un navire argentin contenant 20 000 tonnes de soja génétiquement modifié, alors que les ministres européens de l'agriculture étaient réunis à Bruxelles. L'association demande aux ministres de tout faire pour qu'une réelle traçabilité et un étiquetage des OGM dans les importations pour l'alimentation animale soient mis en place. En effet, aucune législation communautaire n'existe sur la question de l'alimentation animale.

Greenpeace, 27 janvier 2001

ESPAGNE – Ecologistas en Accion mène actuellement une campagne contre le projet de loi n°121/00025, actuellement en négociation au sein de la Commission Science et Technologie du Parlement, sur le brevetage du vivant. Ce texte de loi est la transposition de la directive européenne 98/44.

<http://www.ecologistasenaccion.org/accion/patentes/signatures.htm>

SUISSE – Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) réclame un moratoire sur l'utilisation des OGM dans l'agriculture. Selon le WWF, près de 75% des consommateurs suisses ne veulent pas d'OGM dans leur alimentation. Or, actuellement, "c'est encore à ceux qui s'opposent au génie génétique de payer pour les frais qui en découlent", dénonce -t-il. Pour le WWF, la législation actuelle est encore lacunaire, notamment au sujet de l'étiquetage. En effet, celui-ci n'est obligatoire ni pour les additifs alimentaires, ni lorsque la modification génétique n'est plus décelable lors des analyses, ni pour les produits issus d'animaux nourris avec des fourrages contenant des OGM.

AP, <http://www.wwf.ch>

NOUVELLE ZELANDE – Des militants de Greenpeace ont escaladé un monument au centre géographique du pays et y ont planté un drapeau « Non OGM ». Le même jour, à l'initiative de GE free Nelson, une pétition circulait pour faire de la Ville de Nelson et de son district une Zone Libre d'OGM. Ils ont récolté 7600 signatures et ont déclaré savoir que le Maire soutient ses concitoyens

dans leur intention de déclarer qu'une Nouvelle Zélande sans OGM commence ici.

Greenpeace, 31 Janvier 2001

AIDE ALIMENTAIRE – Un bateau en provenance des Etats-Unis, chargé de maïs transgénique pour une valeur de 4 millions de dollars et destiné à l'aide humanitaire, s'est retiré après l'hésitation du gouvernement bosniaque à approuver ces aliments destinés au bétail. La semaine dernière, le gouvernement de la Fédération avait exprimé ses craintes quant au maïs donné et avait demandé des informations sur ses effets possibles.

AFP, 30 janvier 2001

<http://www.centraleurope.com/bosniatoday/news.php3?id=273802>

D'après Steve Suppan, de l'ONG américaine Institute for Agriculture and Trade Policy, la Convention sur l'Aide Alimentaire ne stipule rien à propos des OGM et le Programme Alimentaire Mondial considère qu'OGM et non OGM sont équivalent.

<http://www.iatp.org>

PROCES – Le Cirad a porté plainte contre X à la suite de l'effraction de la serre et de la destruction des plants de riz génétiquement modifiés, le 5 juin 1999, à Montpellier. Trois personnes ont été mises en examen : José Bové, Dominique Soulier et René Riesel. L'audience du tribunal correctionnel a eu lieu à Montpellier, le 8 février 2001. Le CIRAD a utilisé ce procès pour défendre la mission de la recherche publique. « Ni pour, ni contre les Ogm » déclare le CIRAD "qui estime que son mandat de recherche lui impose d'explorer l'intérêt potentiel de ces nouvelles applications pour les pays en développement ». De l'autre côté, les accusés, évoquant le « principe de précaution », distinguent l'« illégalité » de leur action de sa « légitimité », en arguant que les choix sont faits par les chercheurs sans aucun contrôle démocratique des conséquences négatives qu'auraient les nouvelles technologies pour la santé et l'environnement. Le procureur a requis trois mois de prison ferme pour J. Bové et R. Riesel, récidivistes et trois mois avec sursis pour D. Soulier. Le jugement a été mis en délibéré au 15 mars.

DESTRUCTIONS

INDE -Début janvier, des agriculteurs, membres de l'aile jeune du syndicat paysan KRRS, les Hasiru Sene (Brigade Verte), ont détruit un essai de coton transgénique Bt à Savalanga. La police a regardé l'incident sans intervenir et sans arrêter aucun des manifestants.

BRESIL – Pour la première fois au Brésil, 1500 paysans (dont le Mouvement des Sans Terre, le Syndicat des petits paysans, l'Union des femmes rurales et de la pastorale de la jeunesse rurale, mais aussi des membres de la Confédération paysanne, dont José Bové) ont occupé une « ferme expérimentale de 400 ha » de la multinationale Monsanto, située à Nao-Me-Toque à plus de trois cents kilomètres au nord de Porto Alegre, et détruit deux hectares de plantations de soja transgénique. Le directeur de l'entreprise, Belmiro Ribeiro, a accusé, dans les colonnes du quotidien Zero Hora, le gouvernement du Rio Grande do Sul, dirigé par le Parti des travailleurs, « non seulement de n'avoir rien fait, mais d'avoir permis » l'occupation de la ferme, et a menacé de « revoir à la baisse les investis

-sements dans l'Etat ». Le PDG de Monsanto, Hendrik Verfaillie, alors présent au sommet de Davos, a déclaré qu'il laissait aux autorités le soin de poursuivre José Bové pour cette destruction. José Bové, interpellé à Porto Alegre, au Brésil, où se déroulait le Forum Social Mondial, contre-forum de Davos, a été interrogé pendant plus de quatre heures avant de se voir notifier un avis d'expulsion... annulé dès le lendemain suite à une décision du tribunal en appel.

AFP, 30 janvier 2001

date créée

31 Jan 2001